

ATELIER 2 : PENSER L'EQUILIBRE VEGETAL/MINERAL DES LA CONCEPTION Penser la place du végétal dès la conception

Christophe Montil - Gényplant, Bessines (79)

Ingénieur paysagiste au sein du bureau d'études paysagistes Gényplant, Christophe Montil conçoit des espaces paysagers où végétal et minéral se conjuguent pour un environnement agréable, facile à vivre et à entretenir.



Breuil-Bernard (79) - Entrée de bourg

- Un trottoir stabilisé d'un seul côté, qui concentre le déplacement et donc avec un contrôle de l'herbe par le piétinement
- Un maintien de l'accotement en herbe sur l'autre côté

 Les revêtements parfaits n'existent pas : le concepteur adapte chacun à son usage et au contexte environnemental.



Nieul Les Aubiers (79) - Entrée de bourg

D'un côté, un trottoir classique avec un pied de mur fleuri.
De l'autre côté :

- Une haie maintenue et barrière en châtaignier : vocabulaire paysager identitaire
- Un trottoir stabilisé engazonné et bordure semée en prairie fleurie

 Pour l'engazonnement des trottoirs, choisir des mélanges à la végétation rase (90% fétuque) à semer au début d'automne



Chef Boutonne (79) - Centre bourg

- Une plate-bande vivace étroite, facile d'accès, favorable à un entretien facile et lisible
- Un revêtement en stabilisé calcaire renforcé (Starminie) avec des accès véhicules légers en béton désactivé

 Des massifs larges sont moins accessibles et leur entretien peut vite échapper au technicien



Surgères (17)

- Un substrat pauvre ensemencé avec un mélange adapté
- Une végétation rase, peu concurrencée par les adventices
- Un entretien par une fauche exportée pour conserver un lieu maigre

 Eviter les sols trop fertiles, notamment par un rajout de terre végétale
La dynamique de végétation peut y être difficile à contrôler

Pour toute question :

Emmanuel JARNY
Responsable éco-jardinier

CPIE Sèvre et Bocage
Maison de la Vie Rurale
La Flocellière
85700 Sèvremont
www.cpie-sevre-bocage.com
Tél. 02 51 57 77 14 / e.jarny@cpie-sevre-bocage.com



Action copilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'environnement, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto



SÈVRE ET BOCAGE

Mardi 27 septembre 2016

à partir de 14h00 - Sigournais (85)

LA FIN DE L'UTILISATION DES PESTICIDES PAR LES COLLECTIVITES : UNE CHANCE POUR LE VEGETAL ?

Ateliers, témoignages, échanges...

Dans le cadre des journées de l'Union Régionale des CPIE en faveur du développement durable

Programme sur www.urcpie-paysdelaloire.org

Des actions au service des territoires

L'Union Régionale des CPIE (URCPIE) initie des événements pour valoriser et diffuser des connaissances en matière de développement durable et restituer à l'échelle régionale des problématiques émergentes. Depuis 2012, le CPIE Sèvre et Bocage organise des journées techniques, pour répondre aux attentes du territoire et favoriser l'émergence de projets innovants sur le thème de la transition «zéro pesticide».

En 2012 (60 participants) : **L'implication des habitants** se traduit par la création ou le développement de groupes de bénévoles dans plusieurs communes (Rochetrejoux, Saint Mars la Réorthe, les Brouzils...) et des actions de fleurissement participatif avec les habitants (Pouzauges, Saint Mesmin, Mauléon, la Meilleraie Tilly...)

En 2013 (42 participants) : **Gestion différenciée et éco pastoralisme** trouve un écho dans de nombreux sites d'éco pâturage (Pays des Herbiers, Saint Prouant, Pays de Pouzauges) et dans une offre de professionnels de l'éco pâturage qui se structure (éleveur, paysagiste).

En 2014 (110 participants) : **La végétalisation pour des cimetières sans pesticide**, se concrétise avec des cimetières en cours de ré-aménagement (Rochetrejoux, Saint Mesmin, La Chapelle Largeau, Saint Laurent sur Sèvre) et des filières de professionnels (pépiniéristes, grainetiers) qui font évoluer leur gamme.

En 2015 (100 participants) : **La place des plantes sauvages dans nos bourgs** s'exprime au travers de l'action « Sauvages de rues » (formation des agents à la reconnaissance des plantes, exposition, sorties grand public) sur plusieurs territoires (Communauté d'Agglomération du Choletais, bassin versant de la Bultière) et par la conception de mélanges fleuris plus adaptés et locaux (en partenariat avec les graines Bertrand).



L'avenir des paysages urbains en questions

Depuis plusieurs années et de façon prégnante avec l'application de la loi Labbé à partir du 1er janvier 2017, les collectivités font évoluer leurs pratiques vers une gestion sans pesticide. Les agents, les élus et les habitants sont amenés à se poser de nombreuses questions quant à l'évolution de leurs métiers, à l'évolution du paysage urbain et du cadre de vie.

- Comment continuer à embellir, à fleurir tout en limitant les coûts d'entretien ?
- Comment aménager des espaces publics durables, faciles d'entretien, respectant un équilibre végétal/minéral harmonieux ?
- Quelles alternatives à l'imperméabilisation des surfaces en général et aux enrobés en particulier ?
- Comment faire adhérer les habitants sans pour autant les contraindre ?

Grâce aux expérimentations conduites par les collectivités, à la technicité des agents et aux innovations des professionnels du végétal et de l'aménagement, cette transition peut devenir réaliste et mobilisatrice.

Rappel de la loi Labbé (Loi n° 2014 111 du 6 février 2014 et loi n°2015 992 du 17 août 2015)

- Les produits phytosanitaires (PPS) sont interdits sauf les produits de bio contrôle inscrits sur une liste officielle (www.ecophytozna-pro.fr)
- À partir du 01/ 01/ 2017, l'utilisation tous les PPS pour les collectivités et l'Etat sur les espaces verts et la voirie (sauf terrains de sport et cimetières)
- À partir du 01/01/2017, suppression du libre-service en magasin des PPS
- À partir du 01/01/2019, la vente, la détention et l'utilisation de tous les PPS par les particuliers (non professionnels)

ATELIER 1 : L'INTEGRATION DES VEGETAUX DANS L'ESPACE PUBLIC

Le choix des végétaux : simplicité, rusticité et durabilité

David Gordon - Plantagenêt, Les Verchers sur Layon (49)

Cogérant de l'entreprise créée en 1998. Production d'une gamme de plantes vivaces et graminées en godets et en alvéoles «mini mottes» pour les espaces publics. Conception des espaces publics et des jardins. Conseils et formations sur la végétalisation des espaces publics - cimetières, entrées de bourgs, pieds des murs et arbres.



Deux projets de fleurissement durable :

Le May sur Evre (49) : Aménagement d'une entrée de bourg - 2012

Objectifs : Embellir durablement. Plate bande de 70 m linéaires x 80 cm largeur.



Photos prises en 2014

Caractéristiques : Exposition plein soleil avec arrosage en goutte à goutte pour assurer la reprise des plantes et des irrigations en cas de sécheresse. Terre végétale de qualité moyenne mais amendée avec un compost végétal.



Réalisation : Création d'une séquence de plantations pour les massifs entre route et trottoir. Choix de vivaces et arbustes de moyenne hauteur (70 cm max.). Des vivaces avec des floraisons étalées. Beaucoup de feuillages persistants ou semi persistants. Toutes les variétés choisies sont résistantes à la sécheresse et faciles à entretenir.

Quelques plantes clés de ce projet :

Salvia nemorosa 'Blauhugel'
Sedum 'Herbstfreude'
Geranium macrorrhizum 'Spessart'
Nepeta racemosa 'Grog'

Entretien : Maximum 6 passages à l'année.

Densité de plantation : 4 plantes au m²

Prix conception et fourniture au m² : environ 13 € HT

Montreuil-Bellay (49) : Plantation d'un pied de mur en zone péri-urbaine, entrée de bourg - 2011

Objectifs : Combler une zone vide entre goudron et mur - auparavant désherbé chimiquement – avec un minimum d'entretien



Photos prises en 2014

Caractéristiques : Exposition sud. Terre végétale de mauvaise qualité et très drainante. Préparation minimale avec un léger apport de compost. Pas de système d'arrosage. Utilisation de paillage organique.



Réalisation : Choix de gamme de plantes vivaces et sous-arbrisseaux très résistants à la sécheresse. Des feuillages variés, avec une majorité de feuillages persistants. Plantes compactes pour éviter des problèmes de visibilité. Composition par séquence ou module d'environ 12 ml

Quelques plantes clés de ce projet :

Euphorbia seguieriana ssp niciana
Hyssopus officinalis 'Rosea'
Salvia officinalis 'Berggarten'
Sedum 'Karfunkelstein'

Des solutions de végétaux vivaces pour les zones à fortes contraintes

Jean Giraudet - Pépinières du Bocage, Sèvremont (85)

Producteur et multiplicateur de jeunes plants d'ornement, les Pépinières du Bocage exercent en Vendée depuis 1974 sous le slogan « Multiplions en préservant la nature ». Les Pépinières du Bocage, c'est 10 salariés - 7,5 ha - 1 000 variétés - 1,2 millions de plants.



Trois plantes de couverture à essayer absolument :

Acaena microphylla 'Kupferteppich' (Acaena à petite feuille)



Description : Vivace à feuillage vert au printemps puis bronze durant l'été et brun en hiver. Son fruit rouge en forme de châtaigne de 5-10 cm apparaît en fin d'été. Plante stolonifère à racine rase.

Intérêts :

- Robuste
- Résiste bien au froid et au chaud
- Se développe en conditions difficiles : sols caillouteux
- Supporte le piétinement
- S'adapte partout sans être envahissante.

Usage : Allée piétinée peu intensive

Prix : Godet : 0,90 € Alvéole : 0,40 €

Frankenia laevis (Frankenie lisse)



Description : Vivace semi arbustive à feuillage persistant vert gris, floraison rose en été, touffe qui s'élargit sans s'enraciner

Intérêts :

- Fort pouvoir tapissant
- Esthétique
- Feuillage et ramification dense qui s'étalent à partir d'un seul pied.

Usages : Inter-tombe, pied d'arbres, zones peu piétinées

Prix : Godet : 1 € Alvéole : 0,45 €

Cotoneaster dammeri 'Green carpet'



Description : Couvre-sol arbustif. Feuillage persistant. Hauteur maximum : 20 cm.

Intérêts :

- Couvre rapidement plus de 1.5 m²
- Fruits rouges décoratifs
- Résistant à la sécheresse

Usages : Talus, massif pied d'arbuste

Prix : Godet : 0,87 €